

ARRONDISSEMENT DE LA FLECHE

COMMUNE DE LA SUZE SUR SARTHE

Objet : Circulation alternée CITEOS

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la Commune de La Suze ;

**Vu** l'article L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les articles R.411-8 et R.411-25 du Code de la Route ;

**Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière ;

**Vu** l'article R.610-5 du Code Pénal;

**Considérant** qu'il appartient à Monsieur le Maire, d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique;

**Considérant** tout ce qui intéresse la sûreté et la commodité du passage dans les rues, places et voies publiques;

**Considérant** la nécessité de mettre en place des mesures de circulation et de stationnement pour assurer la sécurité des usagers de la voie publique;

**Considérant** la demande présentée par la Société CITEOS.

ARRETE

**Article 1** : La Société CITEOS est autorisée à mettre en place une circulation alternée sur le Pont du Centre Bourg pendant les travaux situés sous le Pont, le **Lundi 28 Août 2023**.

**Article 2** : La signalisation matérialisant la circulation alternée sera mise en place par la Société CITEOS.

**Article 3** : La Société CITEOS devra respecter les prescriptions techniques, quant à la sécurisation et la visualisation du chantier (éclairage de jour, comme de nuit, avertissement de travaux). Le domaine public sera protégé afin de le remettre dans son état initial à la fin des travaux.

**Article 4** : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 5** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes ou par l'application Télérecours citoyens dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Article 6** : La Police Municipale, la Gendarmerie et tous les agents de la force publique sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Suze sur Sarthe, le 22 Août 2023

**L'adjoint au Maire**

**Pascal BRETON**

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Pascal Breton', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE LA SUZE SUR SARTHE' around the perimeter and the year '2010' at the bottom. The signature is written in a cursive style and is partially obscured by the stamp.